
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 27 mai 2015 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Jean-Marc Gibeau, conseiller associé
M. Richard Guay, conseiller associé
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE15 1001

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 mai 2015, en y retirant les articles 12.001 à 12.006, 20.010 et 30.004.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE15 1002

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 6 mai 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE15 1003

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Vu la résolution CA15 27 0140 du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en date du 5 mai 2015;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à procéder à l'appel d'offres pour les travaux de réfection routière sur le nouveau réseau artériel administratif de son territoire, qui avant le 1^{er} janvier 2015, était compris dans le réseau routier local, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2015 et 2016 du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) pour respecter les mesures transitoires énoncées par la ville centre.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1150836004

CE15 1004

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement des appels d'offres pour les travaux d'aménagement des entrées Louvain Ouest, Charton, Lecocq, Émile-Journault Est et 2^e Avenue (Travaux Lot 1) pour le parc du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM).

Adopté à l'unanimité.

20.002 1154956007

CE15 1005

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Solotech inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat visant l'acquisition d'équipements d'éclairage scénographique pour le Théâtre Outremont, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 128 721,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14114 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1156291002

CE15 1006

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Signalisation 1010 inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour le service de location, de transport et de manutention de barricades pour les événements métropolitains, nationaux et internationaux lorsque la Ville n'est pas en mesure d'offrir elle-même ce service, aux prix et aux conditions de sa soumission du 20 avril dernier, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 15-14303, le coût de la location des barrières T-Mills étant de 3,20 \$ et le transport et la manutention étant de 95,70 \$/h. ;
- 2- d'autoriser une dépense maximale de 75 000 \$, taxes incluses, pour la location, le transport et la manutention de barricades pour les événements métropolitains;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1150679013

CE15 1007

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Bruneau Électrique inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le remplacement du système d'alarme-incendie au bâtiment de prétraitement à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 405 390,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1914-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1153334007

CE15 1008

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter, en vertu de l'article 33 de la *Charte de la Ville de Montréal*, du Groupe Lune Rouge inc., un don de l'œuvre d'art public intitulée « L'Homme Soleil » de l'artiste Jordi Bonet pour le Service de la culture d'une valeur totale établie par des évaluateurs externes à 99 250 \$;
- 2 - d'autoriser l'émission d'un reçu officiel pour fins d'impôts à Groupe Lune Rouge inc., au montant de 99 250 \$, conformément aux règles fiscales applicables;
- 3 - d'approuver le projet d'acte de donation entre cet organisme et la Ville de Montréal, selon les termes et conditions qui y sont stipulés.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1140552001

CE15 1009

Il est

RÉSOLU :

- 1- de fermer et retirer du domaine public le lot 2 590 339 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville vend à 9093354 Canada inc., le lot 2 590 339 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 66,2 mètres carrés, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, pour la somme de 20 654 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1144501008

CE15 1010

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 200 000 \$, aux cinq organismes ci-après désignés, pour l'année 2015, pour le projet et au montant indiqué en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville - MTESS 2013 - 2016) :

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Centre des femmes de Montréal	« Service d'aide et d'accompagnement pour les femmes victimes de violence conjugale »	36 000 \$
Mères avec pouvoir (MAP) Montréal	« MAP 2015 »	36 125 \$

Association chrétienne des jeunes femmes de Montréal, faisant aussi affaire sous Y des femmes de Montréal	« Splash d'été et ma santé m'appartient »	27 875 \$
CARI St-Laurent	« Paroles et expressions de femmes »	50 000 \$
Centre communautaire des femmes Sud-Asiatique	« Femmes Sud-Asiatiques autonomes et indépendantes »	50 000 \$

- 2 - d'approuver les cinq projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1150744002

CE15 1011

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 25 000 \$ à Groupe MC Festivals pour la tenue du Festival Montréal Country 2015, dans le cadre d'une entente de partenariat;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 25 000 \$ en 2015 en provenance du budget des priorités de l'Administration vers le budget 2015 du Service de la culture;
- 3 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1151508002

CE15 1012

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 25 000 \$ à Centre de diffusion des arts et des musiques émergentes : LACT, pour le démarrage de Microfaune/Centre de diffusion des musiques émergentes;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier pour 2015;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1156307001

CE15 1013

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 988,38 \$ relative au déplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, du 3 au 5 mai 2015, en Abitibi, dans le cadre de la tournée des régions du Québec;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1150843011

CE15 1014

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la dépense estimée à 475,67 \$ relative au déplacement de M. Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif, responsable de la réforme administrative, de la Ville intelligente, des technologies de l'information et de la jeunesse, les 28 et 29 mai 2015, à Ottawa, afin d'assister à la 3^e Conférence internationale sur les données ouvertes;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1153233002

CE15 1015

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception d'une contribution financière de 5 000 \$ provenant de la Division du patrimoine du Service de la mise en valeur du territoire pour le projet « Mémoire du sol » soutenu dans le cadre du Programme d'interprétation animée du Vieux-Montréal;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant et autoriser le Service de la culture à affecter ce montant pour la réalisation du projet « Mémoire du sol », conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1153673002

CE15 1016

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de nommer à titre de membres du conseil d'administration de la Société du Parc Jean-Drapeau, pour un mandat d'une durée de 3 ans Mmes Monique Savoie, Paule Bouchard et Marie-Josée Neveu et MM. Philippe Duval et Pierre Deschênes;
- 2 - de renouveler les mandats de Mmes Louise Champoux-Paillé et Nathalie Benoît au sein de ce conseil d'administration pour une période d'un an.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1150120002

CE15 1017

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 3 571,22 \$ relative au déplacement de madame Manon Gauthier, membre du comité exécutif, afin de prendre part aux célébrations entourant l'intronisation de monsieur Dany Laferrière à l'Académie française, le 28 mai 2015;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1150843012

CE15 1018

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 61 du *Règlement sur les tarifs* (exercice financier 2015) (14-044), l'ordonnance no 4 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par le greffier afin de procéder à l'ajout de nouvelles promotions à la grille tarifaire du service BIXI pour la saison 2015.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1154368006

Levée de la séance à 10 h 05

70.001

Les résolutions CE15 1001 à CE15 1018 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville